



## DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR  
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03  
E-mail : [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)  
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

# BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

## INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

**Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées, par la Ligue de la Méditerranée, comme nulles.**

### **CLUBS BENEFICIAANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2018/2019 (voir la liste dans le PV du Comité de Direction)**

CLUBS BENEFICIAANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN ou DEUX joueur(s) muté(s) supplémentaire(s) durant la saison 2018/2019 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

### **CREATION EQUIPE FEMININE**

#### **Article 67 – Joueurs « mutés » supplémentaires :**

1. Le club qui engage une nouvelle équipe féminine dans une des catégories U6 à Senior (donc en plus de celles existantes la saison précédente), qu'elle participe à des compétitions uniquement féminines ou non, pourra, si cette équipe termine la saison, dans la compétition où elle a été engagée et si elle a été réengagée la saison suivante, bénéficier d'un joueur (ou d'une joueuse) muté(e) supplémentaire dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix désignée avant le début des compétitions. Cette attribution pourra être renouvelée à deux reprises seulement et uniquement si cette même équipe termine le championnat chaque saison, sans contrainte d'engagement d'une équipe nouvelle chaque fois.

Tout forfait général (ou mise hors compétition) en cours de saison d'une équipe quelconque entraîne automatiquement l'annulation d'autoriser ce muté supplémentaire dès le moment où il (elle) a été enregistré(e). Le réengagement, la saison suivante, de cette équipe ayant déclaré forfait en cours de compétition ou d'une nouvelle équipe dans une autre catégorie permet de reprendre la situation au point de départ. Quel que soit le nombre d'équipes féminines engagées (ou réengagées), il ne peut y avoir qu'un seul muté supplémentaire accordé par club au titre de cet article. Seules les équipes qui auront toute la saison fait évoluer « uniquement » des joueuses dans une compétition « masculine » pourront être prises en compte. La Commission Féminine du District, en collaboration avec la (ou les) Commission(s) chargée(s) des compétitions « jeunes » vérifiera cet état de fait sur chaque feuille de match concernant ces équipes.

L'attribution de ce muté supplémentaire sera entérinée par le Comité Directeur des Districts sur proposition de leur Commission Féminine.

**Ce muté supplémentaire est attribué à la condition expresse que l'équipe qui a été créée soit réengagée.**



## BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 03

DU 24 JUILLET 2018

## COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

## Réunion du Bureau Exécutif

**Réunion du : Lundi 20 Août 2018**

**Présents :** MM. MARTINET (Président), HERBERT (Président d'Honneur), GUIZZARDI MENJAUD, AUBERT, BEGNIS.

**Excusés :** M. PASCAL.

**Assiste à la séance :** M. SALIH (Directeur Administratif).

## CONDOLEANCES

Le Président, le Président d'Honneur et les membres du Comité de Direction présentent leurs très sincères condoléances à la famille suite au décès de **M. Lucien REYRE** qui fut ancien vice-président du District Rhône-Durance.

### **-PEREQUATION ARBITRES**

Dans le cadre de l'élargissement de la caisse de péréquation des Arbitres au niveau D4, le bureau décide du montant mensuel à prélever pour cette saison, à savoir la somme de **80€/ équipe**.

### **-ENTENTES**

**1/**Le Bureau Exécutif est saisi d'une demande de renouvellement d'entente des clubs de **MAILLANE SDE** et **ST ETIENNE DU GRES** dans les catégories U15 et U17.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable pour ce renouvellement d'entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

Cette équipe évoluera sous le nom de **ST ETIENNE DU GRES** pour la catégorie U15.

Cette équipe évoluera sous le nom de **MAILLANE SDE** pour la catégorie U17.

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 8 licenciés dans la catégorie de l'entente.

**2/**Le Bureau Exécutif est saisi d'une demande d'entente des clubs de **MAILLANE SDE** et **ST ETIENNE DU GRES** dans la catégorie U19.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable pour cette entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

Cette équipe évoluera sous le nom de **MAILLANE SDE**.

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 8 licenciés dans la catégorie de l'entente.

**3/**Le Bureau Exécutif est saisi d'une demande d'entente des clubs de **SARRIANS COM** et **LORIOLE JS** dans la catégorie SENIORS.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable pour cette entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

Cette équipe évoluera sous le nom de **SARRIANS COM**.

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 8 licenciés dans la catégorie de l'entente.

### **-REUNION PRESIDENTS**

La traditionnelle réunion de début de saison avec l'ensemble des Présidents est programmée le **Judi 13/09/2018 à 18h30** au Complexe Sportif de la Souvine.

Pour la bonne tenue des débats, la Présence des Présidents est **indispensable**.

## **-MOZAIC FOOT CHALLENGE**



Le classement à l'issue de la saison **2017-2018** a été établi de la manière suivante et ce, en collaboration avec le partenaire majeur qui est le CREDIT AGRICOLE

### **Séniors**

1. CABANNES CO 1

2. GORDES ESP 1

3. ISLE FC 1

### **U 19**

1. BOLLENE RCB 1

2. MONTFAVET SC 1

3. PERNES ESP 1

### **U 17**

1. SORGUES ESP 1

2. CAVAILLON ARC 1

3. CARPENTRAS FC 1

### **U 15**

1. MONTEUX O 2

2. CHATEAURENARD FA 1

3. BARBENTANE O 1

### **Féminines SENIORS**

1. BARBENTANE O 1

2. MONTEUX FC 2

3. TOUR D'AIGUES US 1

### **Autres Féminines**

1. AVIGNON AC 2

2. CAVAILLON PHENIX 1

3. COMTAT VENAISSIN JS 1

Les clubs seront conviés prochainement afin de recevoir leur dotation.

## **LECTURE DU COURRIER**

### **FFF**

- Nous transmettant un courrier relatif aux indemnités de préformation pour la saison 2017/2018.

- Nous transmettant un courrier relatif au programme d'accompagnement « Club de 100 femmes dirigeantes ».

Lu, pris note.

### **LIGUE MEDITERRANEE**

- Nous transmettant le procès-verbal de la Commission fédérale du FAFA en date du 29 Juin 2018.

Lu, pris note.

- Nous transmettant le procès-verbal de la Commission Régionale des Terrains en date du 19 Juillet 2018.

Lu, pris note. Transmis à la Commission compétente.

- Nous transmettant le procès-verbal de la décision du Bureau Exécutif du Comité de Direction en date du 12 Juillet 2018.

Lu, pris note.

- Nous transmettant les calendriers des Compétitions Jeunes, Seniors et Féminines Ligue pour la saison 2018/2019.

- Nous transmettant le tirage du 1<sup>er</sup> Tour de la Coupe de FRANCE et de la Coupe GAMBARDELLA.

- Nous transmettant le courrier adressé aux Mairies d'ENTRAIGUES et de CAROMB, concernant leur installations sportives.

Transmis Commissions compétentes.

### **ST SATURNIN US, MALAUCENE RG, CHEVAL BLANC FC et TOUR D'AIGUES US**

Nous transmettant la composition du nouveau bureau du club suite à leur Assemblée Générale.

### **SERIGNAN US**

Nous transmettant le compte rendu de leur Assemblée Générale du Samedi 16 Juin 2018.

### **VISANS JS**

Nous transmettant le compte rendu de leur Assemblée Générale du Samedi 30 Juin 2018.

### **BONNIEUX FC**

Nous transmettant les nouveaux statuts du club ainsi que le compte rendu de leur Assemblée Générale du Vendredi 29 Juin 2018.

Lu, pris note.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

**Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.**

**Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.**

## CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2018/2019

### LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2017/2018 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

AUTRE PROVENCE RC  
BARBENTANE O. – R2  
CAMARET AS – D2  
CAUMONT FC – D3  
CAVAILLON ARC – D1  
LES ANGLÉS EMAF – D2  
LE THOR US

LES VIGNERES FC – D3  
MONTEUX O. – D2  
MONTFAVET SC – D1  
MORIERES ACS  
ORANGE GRES US  
PIOLENC AS – SENIORS FEM.  
PROVENCE RC – D3

ROGNONAS SC  
ST ETIENNE DU GRES US  
SORGUES ESP. – D1  
ENT. DU SUD LUBERON  
VEDENE AC  
VELLERON SO – D2

### LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIANT DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

AVIGNON CFC – U15 D1 (Excellence) (2)

VALREAS US – D2 et D4

## ARBITRAGE

### COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

#### *Réunion du Mardi 14 Août 2018*

**Déléguée du Comité de Direction :** Melle LAURENÇOT.

**Présents :** MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, SPADAFORA, MAIZEROI, PEGOUD.

**Excusés :** MM. BOUAISS, THON, BEGNIS, AJJANI R.

**Reçu :** M. CHACHA Abdelmajid (Arbitre stagiaire).

### INFORMATION AUX ARBITRES

#### DOSSIER MEDICAL SAISON 2018/2019

Le **certificat médical pour la saison 2018-2019 et à télécharger**, depuis le 2 Avril, sur le **site du District**, rubrique « **DOCUMENTS** » puis « **INFOS PRATIQUES** » et « **DOCUMENTS A L'INTENTION DES ARBITRES** ».

**Arbitres L1, L2, L3, Assistant Ligue et Jeune Ligue**, télécharger le dossier médical sur le site de la Ligue « **Ligue** » et l'envoyer directement au **service médical de la Ligue**

**Arbitres D1, D2, D3, Assistant District, JAD et Stagiaire**, télécharger le dossier médical sur le site de du district « **District** » et l'envoyer au **District**.

### CORRESPONDANCES

#### DIVERS

**DISTRICT DU VAL D'OISE :** Reçu le dossier d'Arbitre de M. POIRSON Frédéric. Remerciements.

#### ARBITRES

**M. BOUDIUAN S. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

**M. ZEGHLI M. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

**M. VITTORIETTI Y. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

**M. THUY D. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

**M. SILMAR S. :** Dossier médical validé.

**M. SIBGUI A. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

**M. M'HAYA Y. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise. Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

**M. M'HAYA O. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise. Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

**M. LABIDI R. :** Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.



**M. JAMALI Y.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. FUTSI D.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. EL OUARYAGHLY S.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. EL IDRISSE J.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. EL BAHRAOUI A.** : Dossier médical validé.  
**M. DJELASSI I.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. DESOLA C.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. DALMAS S.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. DEABJI I.** : Dossier médical validé.  
**M. DELATTRE L.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. GHZAL C.** : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise.  
**M. LOUNISSA R.** : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise. Reçu votre nouveau R.I.B.  
**M. KORIKO F.** : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise.  
**M. GUENFOUD A.** : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise.  
**M. AGZIRIN Z.** : Dossier médical validé. Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. IKAN M.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. ZAIM R.** : Dossier médical validé.  
**M. VERNET A.** : Dossier médical validé.  
**M. TADLAOUI MAHER Y.** : Dossier médical validé.  
**M. SAEZ F.** : Dossier médical validé.  
**M. AOULAD A.** : Dossier médical validé.  
**M. ROUX V.** : Dossier médical validé.  
**M. DARRAZI N.** : Dossier médical validé.  
**M. MEFEDJEKH D.** : Dossier médical validé.  
**M. KINNOUX C.** : Dossier médical validé.  
**M. GHAJDAOUI ALOUI K.** : Dossier médical validé.  
**M. FUTSI L.** : Dossier médical validé.  
**M. ESSAHRAOUI K.** : Dossier médical validé.  
**M. EL MOUSTAID B.** : Dossier médical validé.  
**M. BETTENDROFFER J.M.** : Dossier médical validé.  
**M. BENSELLAM J.** : Dossier médical validé.  
**M. BELABBACI M.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. BOUAISS F.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. DJELASSI I.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. DUONG S.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. HAMMOUCH A.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. RAMY M.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. SAHBI J.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. AARAB M.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. RAHOUNI H.** : Noté votre présence stage du 15/09/18.  
**M. LAURENT A.** : Courrier transmet au responsable des désignations.  
**M. EL HASSOUNI A.** : Reçu votre arrêt de travail en date du 30/07/18.  
**M. MASSASSI A.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. CHATI S.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

## INDISPONIBILITES

<b>M. BEJAOUI N.</b> : Du 03 au 21/08/18.	<b>M.FARYSSY J.</b> : Du 20/08/18 au 09/09/18.
<b>M. EL FIGHA A.</b> : Du 30/07/18 au 29/08/18.	<b>M. SAEZ F.</b> : Du 08 au 09/09/18.
<b>M. YAMLOUNI N.</b> : Du 12 au 21/09/18.	<b>M. MAREC F.</b> : Du 25 au 26/08/18.
<b>Mme CHAZAL S.</b> : Le 11/08/18. Du 01 au 02/09/18.	<b>M. RAHOUNI A.</b> : Du 25/08/18 au 01/09/18.
<b>M. VERNET A.</b> : Du 22 au 28/07/18. Du 29 au 30/09/18.	<b>M. M'HAYA O.</b> : Du 01 au 26/08/18.
<b>M. BOGAERT M.</b> : Du 07 au 31/08/18.	<b>M. GUENFOUD A.</b> : Du 10/08/18 au 10/09/18.
<b>M. GHZAL C.</b> : Du 13 au 20/08/18.	<b>M. COLOMBO S.</b> : Le 25/08/18. Le 01/09/18.
<b>M. DE CASTRO SILVA L.</b> : Du 24 au 26/08/18.	<b>M. MARQUIER G.</b> : Du 31/08/18 au 03/09/18. Du 05 au 08/10/18.
<b>M. DARRAZI N.</b> : Du 25 au 26/08/18. Jusqu'au 15/10/18.	
<b>M. EZKIYOUH M.</b> : Du 19 au 26/08/18.	

\*\*\*\*\*

## Réunion du Mardi 21 Août 2018

**Délégués du Comité de Direction** : Melle LAURENÇOT. M. BEGNIS.

**Présents** : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, THON, MAIZEROI, PEGOUD.

**Excusés** : MM. BOUAISS, AJJANI R., SPADAFORA.

**Assiste à la séance** : Mme ANDREO.

**Reçus** : MM. ANARES Bachir, ZAIM Rachid.

### CARNET DE SANTE

La Commission souhaite un bon rétablissement à M. ROUIRE Emile suite à son hospitalisation.

### INFORMATION AUX ARBITRES

**STAGE DE DEBUT DE SAISON**  
**Samedi 15 Septembre 2018 au District.**

**Samedi matin de 8h30 à 12h30**

Catégories D1, D2 et D3.

**Samedi après-midi de 14h00 à 18h00**

Catégories D4, Arbitre Assistant, Jeune et Stagiaire.

### CORRESPONDANCES

#### DIVERS

**M. TCHEDRY N.** : Tous les renseignements sont sur le site du District dans la rubrique « Document - Infos pratiques - Documents Arbitres ».

#### ARBITRES

**M. MARTIN L.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise + RIB.

**M. FATNASSI B.** : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

**M. SAIDI E.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

**M. AUBERT T.** : Reçu votre fiche de renseignement s+ copie carte grise.

#### INDISPONIBILITES

**M. THUY D.** : Du 01 au 09/09/18. Du 08 au 09/09/18.

**M. CHAUVIN T.** : DU 16 au 23/09/18.

**M. BOUDIUAN S.** : Du 25 au 26/08/18.

**M. COLOMBO S.** : Le 26/08/18 jusqu'à 14h00.

**M. GHAJDAOUI ALAOUI K.** : Du 31/08/18 au 31/08/19, le samedi.

**M. DELATTRE L.** : Du 01 au 02/09/18. Du 22 au 23/09/18.

**M. DEABJI I.** : Le 31/08/19.

#### NUMEROS IMPORTANTS

**M. MUNZINGER - Contrairement Sénior : 06.73.86.35.55.**

**M. BOUAISS - Contrairement Jeune : 06.16.40.91.**

## ACTIVITÉS SPORTIVES

### COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

## Réunion du Lundi 13 Août 2018

**Présents** : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. YUSTE.

**Assiste à la séance** : M. CHAUMARD.

## SECTEUR CHAMPIONNAT

Modification de certaines Poules suite au **non engagement des équipes de MAUBEC 2, AVIGNON CFC 1, VILLELAURE SOC 1** et à l'intégration du **FC ORANGE en D4 (Décision de la F.F.F.)** :

**D3 – Poule C** : ST ANDIOL O. remplace VILLELAURE SOC,

**D4 – Poule B** : PIOLENC AS 2 remplace VELLERON SO 2,

**D4 – Poule D** : VELLERON SO 2 remplace AVIGNON CFC,

**D4 – Poule C** : ST ETIENNE DU GRES remplace MAUBEC 2,

**D4 – Poule C** : ST SATURNIN AV. 2 US remplace ST ANDIOL,

**D4 – Poule A** : ORANGE FC remplace ST SATURNIN AV. US 2.

### Départemental 5

#### NORD

- 1 – ORANGE FC 2
- 2 – GOULT ROUSSILLON 2
- 3 – BEDARRIDES AS 2
- 4 – JONQUIERES SC 3
- 5 – MONTEUX O. 3
- 6 – MORNAS
- 7 – ORANGE GRES US 3
- 8 – AUTRE PROVENCE US 3
- 9 – ENTRAIGUES US 3
- 10 – AVIGNON OUEST 2

#### SUD

- 1 – GOULT ROUSSILLON
- 2 – GORDIENNE ESP 3
- 3 – FOOTBALL CADENET LUBERON 2
- 4 – CHATEAURENARD FA 3
- 5 – EYRAGUES O. 2
- 6 – SUD LUBERON ENT. 2
- 7 – PALUDS DE NOVES
- 8 – TARASCON SC 1
- 9 – BARTHELASSE US 2
- 10 – EXEMPT

## SECTEUR COUPE

**TIRAGE 1<sup>ER</sup> TOUR COUPE GRAND VAUCLUSE  
LUNDI 20 AOUT A 15H00**

\*\*\*\*\*

**Réunion du Lundi 20 Août 2018**

**Présents** : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. YUSTE.

**Assiste à la séance** : M. CHAUMARD.

## SECTEUR CHAMPIONNAT

### Départemental 3

Match n° 50275.1 : **NYONS FC / VAISON O.** du 09/09/2018, le club de **NYONS FC** devra trouver un terrain de repli qui ne pourra être **VAISON**.

## SECTEUR COUPE

### TIRAGE COUPE

**En présence de** : La Commission des Compétitions Seniors.

Sur le terrain du premier nommé.

**1<sup>ER</sup> TOUR COUPE GRAND VAUCLUSE**  
*Parrainage « GO SPORT MONTI »*

**Matches à jouer le 02/09/2018 à 15h00.**

**Clubs exempts** : ST REMY AS et LE PONTET US.



**TIRAGE 1<sup>ER</sup> TOUR COUPE ESPERANCE**  
**LUNDI 27 AOUT A 15H00**  
*A jouer le 16/09/2018 (lever à 12h00).*

# **COMMISSION DES JEUNES A 11**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

## **CHAMPIONNATS**

### **DATES PREVUES POUR LA REPRISE DES COMPETITIONS**

**U19 D1 (Excellence)** : Samedi 15/09.

**U19 D2 (Pré-Excellence)** : Samedi 15/09 ou Samedi 22/09 selon de calendrier de la Coupe Gambardella.

**U17 D1 et D2 (Excellence et Pré-Excellence)** : Dimanche 16/09.

**U17 D3 (Honneur)** : Dimanche 23/09 ou Dimanche 30/09 selon le nombre d'équipes engagées.

**U15 D1 et D2 (Excellence et Pré-Excellence)** : Dimanche 16/09.

**U15 D3 (Honneur)** : Dimanche 23/09 ou Dimanche 30/09 selon l'organisation du brassage.

## **COUPES**

Les engagements s'effectueront de manière automatique pour toutes les équipes de Jeunes dans la ou les Coupes les concernant.

Le retrait éventuel d'un Coupe par un club peut s'effectuer par e-mail au secrétariat du District, jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre inclus.

# **COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### ***Réunion du Mardi 21 Août 2018***

**Présents** : Mmes CHEVALLIER (Présidente), COLOMBI. M. PEGAS.

**Excusés**: MM. MALLAMACI, BES, BRIEU, MASSANO.

**Assistent à la séance** : M. GUIZZARDI (Vice-Président District). Mme CHAMBON (CTD DAP). M. GARCIA.

## **CORRESPONDANCE**

**LIGUE MEDITERRANEE** : Reçu le calendrier U18F R1.

**MORIERES AC** : Reçu votre candidature pour recevoir les finales féminines.

**MAILLANE ST** : Pris note de votre courrier.

**ISLES BC** : Pris note de votre courrier.

**NYONS FC** : Pris note de votre courrier.

**MAIRIE DE CAVAILLON** : Pris note de votre courrier.

## **RAPPEL**

### **CRITERIUM U12F**

Fin des engagements le 08/10/18.

### **CHAMPIONNAT U15F A 8**

Fin des engagements le 08/09/18.

### **CHAMPIONNAT U18F A 8**

Fin des engagements le 08/09/18.



## CHAMPIONNAT U18F A 11

Fin des engagements le 08/09/18

## CHAMPIONNAT ADULTES A 8

Fin des engagements le 01/09/18.

## CHAMPIONNAT ADULTES A 11

Fin des engagements le 01/09/18

**A défaut, de réponse avant cette date, la Commission considèrera que vous ne vous réengagez pas.**

## **COMMISSION TECHNIQUE**

### **DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS, Saison 2018/2019**

**Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 ou  
Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB**

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

**Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.**

**Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).**

#### **RENSEIGNEMENTS**

Auprès du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)  
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL  
Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)

#### **INSCRIPTIONS aux formations**

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» ➡ «Formations de cadres» ➡ «Inscriptions»

	<b>Module GB Découverte Ou CFF4 ...</b>	<b>C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11</b>	<b>C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15</b>	<b>C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR</b>
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	<b>NB : l'entrée en formation est libre.</b> Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	<b>Date décalée dans le temps :</b> Le candidat devra se présenter en justifiant de <b>5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées</b> par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l' <b>attestation complète</b> du certificat demandé). Ex : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

## PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	COUT FORMULE	Type de Formation	Lieux	Objectifs des formations	Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)
22.23.25.26 Octobre 2018	160 euros ½ Pension	CFF1 2x2 jours	Piolenc	<b>Module U7</b> Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	<p><b>Module U7</b> Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF <b>Inscription via site Internet du District</b></p> <p><b>Module U9</b> Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF <b>Inscription via site Internet du District</b></p> <p><b>Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte</b> Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF <b>Inscription via site Internet du District</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Cliquez Onglet FORMATION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Puis Inscriptions</b></p> <p>Choisir ensuite la formule désirée :</p> <p><b>-Module 32h pour un CFF, -Module 16h pour une catégorie précise, -Module complémentaire pour U7, -Module GB découverte.</b></p> <p><b>Pensez à notifier le mail du candidat à la formation au moment de l'inscription</b></p>
1er Novembre 2018	25 euros ½ Pension	Module U7 1 jour			
26.27.29.30 Novembre 2018	160 euros ½ Pension	CFF2 2x2 jours	Secteur centre et nord	<b>Module U9</b> Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	
19 Décembre 2018	25 euros ½ Pension	Module Animatrice	Carpentras	<b>Module U11</b> Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
7.8.10.11 Janvier 2019	160 euros ½ Pension	CFF1 4 jours	District Grand Vaucluse		
28.29.31 Janvier et 01.Février 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 x 2 jours	Secteur centre et nord	<b>CFF1</b> Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées.	
9 Février 2018	25 euros ½ Pension	Module U7			
4 et 5 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U13 2 jours	Secteur sud	<b>Module U13</b> Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
7 et 8 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U15 2 jours	Secteur sud	<b>Module U15</b> Catégorie : U 15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
25 et 26 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U9 2 jours	Secteur sud		
28 et 29 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U11 2 jours	Secteur sud	<b>CFF2</b> Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation D'entraîner des groupes de jeunes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
1.2.4.5 Avril 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 X 2 jours	Secteur sud		
6.7.9.10 Mai 2019	160 euros ½ Pension	CFF2 2 x 2 jours	Secteur centre	<b>CFF3</b> Catégories : U17.U19 à Séniors Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	

**Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019**

### INFO PRATIQUE

#### LICENCE(S) « EDUCATEURS »

Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison.  
Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules),
- **EDUCATEUR FEDERAL ou TECHNIQUE REGIONAL ou TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

ANIMATEUR FÉDÉRAL*	EDUCATEUR FÉDÉRAL	TECHNIQUE RÉGIONAL	TECHNIQUE NATIONAL
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 <b>Certifié</b>	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraîneur Football (BEF)	Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES)

## « LES ESPOIRS DU FOOTBALL »

### Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'Évaluation, l'Observation, la Détection, le Perfectionnement et la Sélection pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

#### Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

#### Objectifs de l'opération :

#### **DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER**

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(es), de tous(tes) les jeunes joueurs(es),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (*émulation, évaluation, ...*),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (*comportement, compétitivité, ...*),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (*vers l'élite régionale, puis nationale*),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau,  
(*Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau ....*).

#### **TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS**

#### Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles
  
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.
  
- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation ....), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

## OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » GARÇONS (U13-U14) OPERATION DE DÉTECTIONS GARÇONS (U15-U16)

Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

**Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).**

#### Action menée en 3 temps :

- Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	<b>1<sup>ère</sup> Phase</b>	<b>2<sup>ème</sup> Phase</b>	<b>3<sup>ème</sup> Phase</b>
<b>U13</b> 12 ans  &  Pôle Espoirs	<b><u>Détection dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs + observations matchs</i>  <i>Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018</i>	<b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)  <b><u>Dates rassemblements et détections :</u></b> 14 novembre 2018 28 novembre 2018 12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019  Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019  <b><u>Dates CPS :</u></b> 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019	<b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)  <b><u>1<sup>er</sup> Rassemblement Stages Interdépartementaux :</u></b> Stage 1 18/19 Février 2019 Stage 2 20/21 Février 2019 Stage 22/23 Février 2019  <b><u>2<sup>ème</sup> rassemblement Journée Régionale :</u></b> Merc. 03 Avril 2019  <b><u>Stage Probatoire Pôle</u></b> Du 8 au 10 Mai 2018

	1ère Phase	2ème Phase	3ème Phase
U14 13 ans	<p><b><u>Détection dans les clubs</u></b></p> <p><i>Propositions clubs + observations matchs</i></p> <p>Retour fiche au District avant le : 23 Novembre 2019</p>	<p><b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)</p> <p><u>Dates rassemblements et détections :</u> 22 et 23 Octobre 2018 (gpe n-1) 19 Décembre 2018 (gpe n-1)</p> <p><u>Dates CPS :</u> 30 janvier 2019 20 mars 2019 24 avril 2019 29 mai 2019</p>	<p><b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)</p> <p><u>CPS :</u> Mercredi 23, 24 et 25 Octobre 2018 Mercredi 09 et 16 Janvier 2019</p> <p><u>Rassemblement Régional :</u> Mercredi 06 Mars 2019</p> <p><u>Stage Ligue :</u> Du 16 au 18 Avril 2019</p> <p><u>Match Amical :</u> Mercredi 15 Mai 2019</p> <p><u>Stage Inter Ligues :</u> du 18 au 20 Juin 2019</p>
	1ère Phase	2ème Phase	3ème Phase
U15 14 ans	<p><b><u>Détection dans les clubs</u></b></p> <p><i>Propositions clubs + observations matchs</i></p> <p>Retour fiche au District avant le 14 Sept 2018</p>	<p><b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)</p> <p><u>Dates rassemblements et détections :</u> 3 octobre 2018 (gpe n-1) 10 octobre 2018 17 octobre 2018</p> <p><u>Stage départemental :</u> 29-30-31 octobre 2018</p> <p><u>Match de préparation :</u> 7 novembre 2018 21 novembre 2018</p> <p><u>Rencontres Inter Districts :</u> (Convocation District) 5 décembre 2018</p>	<p><b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)</p> <p><u>Rassemblement Rég.1 :</u> 05 Janvier 2019</p> <p><u>Rassemblement Rég.2:</u> 02 Février 2019</p> <p><u>Stage Régional :</u> Avenir : 12 au 14 Février 2019 Elite : 19 au 21 Février 2019</p> <p><u>Matchs amicaux Elite / Avenir :</u> Mercredi 13 Mars 2019 Mercredi 27 Mars 2019</p> <p><u>Stage Inter Ligues :</u> Elite : 09 au 12 Avril 2019</p> <p>Avenir : 16 au 19 Avril 2019</p>
U16 15 ans	<p><b><u>Détection dans les clubs</u></b></p> <p><i>Propositions clubs + observations matchs</i></p> <p>Retour fiche au District avant le : 10 Sept. 2018</p>	<p><b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)</p> <p><u>Dates détections ou observations matchs</u> 26 septembre 2018</p> <p>+</p> <p>observations matchs Août / Septembre</p>	<p><b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)</p> <p><u>Journée régionale :</u> Mercredi 29 Août 2018 Mercredi 26 Sept. 2018</p> <p><u>Stage Ligue :</u> 29 au 31 Octobre 2018</p> <p><u>Matchs amicaux :</u> Mercredi 12 Déc. 2018 Mercredi 30 Janvier 2019</p> <p><u>Stage Inter Ligues :</u> Du 19 au 21 Février 2019</p>



## OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15)

### Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

#### **Action menée en 3 temps :**

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1ère phase	2ème phase	3ème phase
<b>U13 Filles</b> (2006)	<b><u>Evaluation</u></b> <b><u>dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs</i>  <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>22 Octobre 2018</i>	<b><u>Détection /</u></b> <b><u>Observation District</u></b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
<b>U14 Filles</b> (2005)	<b><u>Evaluation</u></b> <b><u>dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs</i>  <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>24 Septembre 2018</i>	<b><u>Détection /</u></b> <b><u>Observation District</u></b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019  <u>Stage départemental</u> 19 et 20 Février 2019	<b><u>Détection /</u></b> <b><u>Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)  <u>Stage Ligue :</u> 10 au 12 Avril 2019  <u>Stage Inter Ligues :</u> 18 au 20 Juin 2019
<b>U15 Filles</b> (2004)	<b><u>Evaluation</u></b> <b><u>dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs</i>  <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>10 Septembre 2018</i>	<b><u>Détection /</u></b> <b><u>Observation District</u></b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018  <u>Stage départemental</u> 29 au 31 Octobre 2018  <u>Match Inter districts</u> 5 Décembre 2018	<b><u>Détection /</u></b> <b><u>Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)  <u>Stage Ligue :</u> 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019  <u>Matchs amicaux :</u> 6 Mars 2019 20 Mars 2019  <u>Stage Inter Ligues :</u> 16 au 19 Avril 2019